

Cette formation est réalisable
en intra, mais ne bénéficie pas
dans ce cadre de
subventionnement.
n'hésitez pas à nous consulter

56, avenue de Wagram
75854 Paris cedex 17
☎ : 01 40 54 22 72

Votre entreprise
veut rester
conforme à la
réglementation,
vous pouvez agir !

LES RESPONSABILITÉS PÉNALE ET CIVILE DU DIRIGEANT ET DE L'ENCADREMENT



Public :

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels



Objectifs :

- Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civiles et pénales
- Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique
- Définir l'existence de la délégation
- Mettre en œuvre la politique de prévention



Points clés de la formation :

- **La politique de prévention**
 - ✓ L'évaluation des risques et le document unique
 - ✓ Les obligations de formation
 - ✓ Les vérifications réglementaires
- **Le principe d'exposition au risque entraîne la mise en œuvre de la responsabilité civile et/ou pénale**
- **La responsabilité pénale**
 - ✓ Les grands principes

- **Personne physique**

- ✓ La gradation des fautes
- ✓ Les peines applicables

- **Personne morale**

- ✓ L'organisation de l'entreprise
- ✓ Les délégations de pouvoir
- ✓ La procédure pénale

- **La responsabilité civile**

- ✓ Les grands principes
- ✓ La responsabilité civile en matière de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable
- ✓ La procédure civile



Organisation, durée, dates :

Durée : 1 jour
Horaires : 9h — 17h
Lieu : Paris
Date : **07/06/2024**
Tarif : **Subventionné**

Modalités et délais d'accès : **consulter le planning de formation**

Prérequis : aucun
Méthodes pédagogiques mobilisées et modalités d'évaluation : accueil dans une salle de classe dédiée, support de cours projeté, évaluation à chaud, certificat de réalisation de l'action.

Accessibilité aux personnes handicapées.

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.